



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## ACTIONS COLLECTIVES Année scolaire 2014/2015

### **I. AIDE A LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE 2014 / 2015**

#### **Restaurants administratifs et inter administratifs (RIA) (cantines scolaires exclues)**

- Participation aux dépenses de fonctionnement et d'équipement **des restaurants inter administratifs** (Nanterre - Evry), permettant d'abaisser le coût du repas.
- Participation au prix d'admission du repas pour :
  - le restaurant inter administratif d'EVRY (91)
  - le restaurant inter administratif de Nanterre (92)
  - le restaurant d'entreprise "les Beaux Soleils" de Cergy (95) pour les personnels de la DSDEN du Val d'Oise
  - le restaurant inter-entreprises "les Quadrants" de Guyancourt (78) pour les personnels de la DSDEN des Yvelines et des services académiques
  - le restaurant APERAV des personnels du rectorat (78)

### **II. ASIA COLLECTIVES HORS RESTAURATION**

#### **A) Reconduction des consultations gratuites pour l'année scolaire 2014 / 2015**

##### **1) CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES**

Sur rendez-vous pris auprès des services administratifs d'action sociale des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du département d'exercice [cf. annexe 4]

##### **2) CONSULTATIONS GRATUITES AVEC DES CONSEILLERES EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**

Sur rendez-vous pris auprès des assistantes sociales des personnels des DSDEN du département d'exercice [cf. annexe 4]

#### **B) Aide aux associations des personnels du rectorat et des DSDEN (type loi 1901) qui organisent « l'arbre de Noël » des enfants des agents**

Chacun des services académiques bénéficiera désormais d'une aide de 15 € par enfant de moins de 13 ans dès la rentrée scolaire 2014.